

Le ministre confirme son mépris des personnels administratifs et ITRF

Alors que les conditions de travail n'ont jamais été aussi dégradées pour les personnels de tous les corps, après des suppressions de postes massives conduisant à une véritable purge de la filière administrative,

Alors que de nouvelles suppressions de postes sont décidées pour la rentrée de septembre 2022,

Alors que les surcharges de travail deviennent insoutenables dans certains services et structures,

Alors que les personnels de toutes les catégories subissent des pertes de pouvoir d'achat conséquentes,

Alors qu'en novembre 2021 de nombreux personnels administratifs ont bénéficié d'augmentations d'IFSE au rabais pour certains, à zéro euro pour d'autres,

Alors que les personnels ITRF et les personnels Jeunesse et Sports ont été exclus des mesures du « Grenelle de l'Éducation »,

Alors qu'aucun plan de titularisation n'est porté ni accepté par le ministre pour les personnels contractuels enfermés dans la précarité pour des salaires au rabais depuis des années,

Alors que les personnels ne supportent plus le manque de reconnaissance de la part de leur employeur,

Alors qu'un nombre grandissant de collègues aspirent à fuir l'Éducation nationale, par la démission s'il le faut,

Le ministère a convoqué un groupe de travail relatif à la revalorisation des personnels de la filière administrative le 12 janvier 2022. Le caractère exclusivement indemnitaire de la politique salariale du gouvernement est une fois de plus confirmé : alors que le point d'indice est durablement gelé malgré la hausse importante du coût de la vie, aucune mesure indiciaire n'est annoncée. FO a rappelé une fois de plus que les primes ne comptent quasiment pas pour la pension et peuvent varier en fonction des changements de postes. Rappelons également que si l'évolution du point d'indice avait au moins suivi l'inflation, les personnels percevraient entre 250 € et 500 € de plus par mois en début de carrière. L'administration s'obstine à paupériser les personnels administratifs tout en préparant des niveaux de pensions de retraite indignes !

L'inégalité de traitement des personnels selon leur lieu d'affectation est incroyablement renforcée par le ministère. En effet, s'il existe déjà des écarts conséquents entre les montants d'IFSE entre certaines académies, l'administration creuse désormais ces écarts de plusieurs centaines d'euros par mois en distinguant les académies de Province et celles d'Ile-de-France. Le ministre Blanquer qui prétend défendre les valeurs de la République souhaite-t-il nous ramener sous l'Ancien régime ?

C'est indécent !

Les mesures présentées aux organisations syndicales ne concerneront que les Attachés et les SAENES des académies de Province ! Ainsi, le ministère évoque des revalorisations indemnitaires « extraordinaires » en trois parties, promettant qu'aucun de ces personnels ne sera exclu : un montant forfaitaire, une convergence indemnitaire entre les académies et une « enveloppe d'ajustement » à la disposition des recteurs pour « certaines situations individuelles ». Pour FO, c'est ouvrir un peu plus grand la porte aux dérives clientélistes. L'administration refuse de garantir un montant de revalorisation à chaque personnel, se contentant de

donner des gains moyens : + 3270 € annuels bruts pour les catégories A, + 1710 € annuels bruts pour les catégories B.

Pour les catégories C, l'administration se vante d'avoir mis en œuvre une série de mesures indiciaires pour quelques millions d'euros, mais ces mesures concernent essentiellement la mise à jour des grilles à chaque augmentation légale du SMIC. En guise d'aumône, le ministre accorde en précisant bien « à titre exceptionnel » une bonification d'ancienneté d'un an pour tous les agents titulaires de catégorie C.

Aucune mesure pour les salaires ou les carrières des personnels ITRF. Le même dédain pour les personnels Jeunesse et Sports. Idem pour les personnels contractuels. Pas un mot sur les conditions de travail.

FO rejette ces annonces qui viseraient à rendre les postes de la filière administrative plus attractifs et apporter du « sang neuf » parmi les personnels administratifs. FO a eu raison de refuser de soutenir le relevé de décisions du ministre signé par l'UNSA, la CFDT et le SNALC. Chez FO, nous ne trahissons pas les intérêts des personnels qui nous donnent le mandat de les représenter en négociant des bribes indemnitaires pour faire passer la pilule des suppressions de postes et des conditions de travail intenable.

Toutes ces mesures devront passer en paye de mars. FO est intervenu avec force sur la situation des services de gestion de personnels pour réclamer des moyens supplémentaires : ces services sont déjà au bord de l'asphyxie mais les collègues vont devoir absorber ces nouvelles missions. Blanquer se targue lui-même d'être le ministre qui se sera le plus engagé pour l'Éducation et ses personnels. **Quelle blague !**

Avec FO, les personnels constatent surtout que ce ministre continue de supprimer des postes dans la filière administrative alors qu'il qualifie lui-même l'Éducation nationale de ministère sous-administré.

Avec FO, les personnels constatent surtout que les traitements de toutes les catégories sont rattrapés par le niveau du SMIC sans qu'aucune mesure indiciaire ne soit mise en œuvre.

Avec FO, les personnels constatent surtout le mépris permanent opposé par Blanquer à leurs revendications.

Avec FO, les personnels constatent surtout que la réponse de Blanquer à la souffrance des personnels, à la limite de l'épuisement collectif, aux personnels d'encadrement dont les surcharges de travail exposent au point de souvent supprimer toute notion de temps de travail puisqu'ils sont désormais sollicités en soirée et le week-end de manière usuelle, c'est la confirmation de la déshumanisation de notre institution !

Trop c'est trop ! Avec leurs organisations syndicales, les personnels disent stop. L'heure est à la mobilisation pour rejeter le mépris du ministre.

Le 13 janvier 2022, les personnels de l'Éducation nationale se sont fortement mobilisés. Mais nous devons affirmer avec force notre rejet du mépris du ministre Blanquer à l'égard des personnels administratifs et techniques. C'est pourquoi le 27 janvier, soyons nombreux en grève et manifestation.

**Le mépris ça suffit !
Création des postes nécessaires
Augmentation générale des salaires
et du point d'indice.**

